

# Plus divisés que jamais

**Budget, francophonie, les points de discorde se multiplient entre fédéral et Régions, Nord et Sud. Le ton monte.**

**A** lors que les Régions ne désarment pas face à un gouvernement fédéral qui leur a transféré une partie

de son effort budgétaire, la maison Belgique est maintenant ébranlée par une nouvelle querelle communautaire. Le ministre-président flamand Geert Bourgeois (N-VA) a déclaré mercredi que la Belgique, en tant qu'Etat, devait quitter la francophonie, estimant qu'il s'agissait d'affaires de Communautés.

Le Premier ministre, attaqué de toutes parts sur la question budgétaire, est resté inflexible : non, il n'y aura pas de négociations avec les Régions ; quant à la demande de Bourgeois, hors de question de quitter la francophonie. ■

**Charles Michel**  
Premier ministre



« Nous ne négocierons pas avec les Régions »

**Paul Magnette**  
Ministre-président de la Wallonie



« Le comité de concertation, c'est le ministre des Colonies qui reçoit les Dom-Tom »

**Geert Bourgeois**  
Ministre-président de la Flandre



« Il faut que l'Etat fédéral sorte de l'Organisation de la francophonie »

**Rudy Demotte**  
Ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles



« On va mesurer la loyauté de Charles Michel aux francophones »

# Régions et fédéral campent sur leur positions

BUDGET La confrontation est totale sur les 750 millions d'euros. Le fédéral ne versera pas la somme prévue ce qui provoque de vives critiques

- ▶ Vives tensions au comité de concertation.
- ▶ Le fédéral maintient sa position « non négociable ».
- ▶ Paul Magnette parle de « mépris ».

**L**a tension n'a pas baissé, mercredi, entre l'Etat fédéral et les Régions, au sujet des décisions prises au fédéral lors du contrôle budgétaire.

Un comité de concertation s'est réuni ce mercredi matin, mais il a manifestement pris des allures de comité de consternation...

A la sortie, les représentants des gouvernements régionaux ont manifesté leur mécontentement, avec une intensité variable selon que

leur formation politique était, ou non, représentée au fédéral (lire ci-dessous).

On se dispute, en fait, sur un montant de 750 millions sur lequel les régions comptaient pour boucler leur budget. Mais à l'occasion du contrôle budgétaire du fédéral, le Service public des Finances a procédé à la réévaluation des montants que le fédéral doit verser aux Régions au titre du transfert des recettes de l'impôt des personnes

physiques. Et il est apparu que le fédéral devait 750 millions de moins aux Régions. Il ne s'agirait pas d'une erreur corrigée, mais d'un nouveau mécanisme d'évaluation, basé sur des données de recettes fiscales actualisées. Mais les faits sont là : les Régions auront 750 millions de moins que prévu.

L'ire des Régions n'a pas tari, mais le ton n'est pas monté qu'au Lambermont. A la Chambre aussi, en conférence des présidents (les

chefs de groupe), les esprits se sont échauffés. L'opposition réclamait la tenue d'une commission du Budget, pour qu'Hervé Jamar puisse expliquer les chiffres de l'ajustement (dont les 750 millions), avant les vacances de Pâques. Catherine Fonck s'est vu signifier une fin de non-recevoir. Siegfried Bracke, le président de l'assemblée, a proposé de prévoir un peu de temps, ce jeudi, en séance plénière, lors des questions

d'actualité. « *Mais ce n'est pas cela qu'on réclame*, dénonce Catherine Fonck. *Nous voulions une séance de commissions pour poser toutes les questions techniques.* » Ce que la majorité fédérale a refusé. Le ministre du Budget ne sera donc invité à s'expliquer que lors des discussions sur l'ajustement budgétaire, qui auront lieu après Pâques, au plus tôt. Inutile de dire que l'opposition ne décolère pas. ■

**BERNARD DEMONTY (avec V. La.)**

## fédéral Michel : « Les Régions doivent faire leur travail »

**L**e Premier ministre, Charles Michel, a maintenu avec fermeté la ligne budgétaire gouvernementale, mercredi matin, en comité de concertation.

Oui, après réévaluation, les Régions seront bel et bien privées des 750 millions qu'elles attendaient du fédéral, et que ce dernier avait inscrits à son budget initial. « *Les chiffres sont corrects*, a dit Charles Michel lors d'un point presse consécutif au Comité de concertation. *Nous avons confirmé le montant de 750 millions d'euros.* »

Et non, ce montant n'est pas négociable. « *J'ai du respect pour le dialogue et la loyauté fédérale. Et nous continuerons à transmettre patiemment toutes les informations et les documents pour expliquer les chiffres aux entités fédérées, mais pour être clair : il ne s'agit pas d'une négociation pour*

*changer les chiffres. Mais il y aura de la disponibilité avec toute la douceur et la gentillesse nécessaire, pour informer nos*

*collègues des entités fédérées.* »

Le Premier ministre a aussi appelé les Régions à remplir leurs obligations budgétaires. « *Le gouvernement fédéral en contrôle budgétaire a fait les efforts qu'il devait faire, nous sommes en ordre. Il appartient aux autres entités de faire leur travail. Autour de la table du Comité de concertation, il y avait une volonté large mais non unanime* (Charles Michel vise la Région wallonne, NDLR) *de se mettre en ordre collectivement au regard de nos engagements européens.* »

Pour Charles Michel, les Régions s'attendaient bel et bien à voir leurs moyens réévalués à la baisse. « *L'ensemble des partenaires autour de la table a reconnu qu'ils s'attendaient à ce qu'il y ait une nouvelle négative pour les Régions, mais qu'ils ne*

*s'attendaient pas à l'ampleur.* »

Comme on le lira ci-contre, le ministre-président wallon, Paul Magnette (PS), a très peu apprécié cette subite révision à la baisse des moyens alloués à la Région qu'il dirige. Charles Michel a répondu par ces mots : « *Quand on regarde la météo à la télévision, on ne peut en vouloir au présentateur parce qu'il annonce de la pluie. Mais cela n'empêchera pas la pluie de tomber. Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut entendre.* »

Mais les critiques ne sont pas seulement venues de la Région wallonne, dont les majorités sont différentes de celles du fédéral. La Flandre a également réagi, pointant le fait que la loi de financement n'était pas adéquate puisqu'elle avait ces effets pervers.

Sentant poindre une éventuelle demande de modification de la loi de financement, le Premier ministre a tué l'idée dans l'œuf. « *J'ai beaucoup de respect pour toutes les opinions qui sont émises, mais c'est un fait : il y a eu une sixième réforme de l'Etat avec une majorité des deux tiers et même une double majorité dans les deux groupes linguistiques, mais il faut constater qu'il n'y a pas actuellement de double majorité pour changer cette loi. Et c'est aussi conforme à*

*l'accord de majorité de ce gouvernement fédéral : on applique loyalement la réforme de l'Etat, y compris dans son mécanisme de financement, et personne n'a demandé de renégocier la loi de financement. »*

Le ministre des Finances, Johan Van Overtveldt (N-VA), a appuyé l'argumentaire du Premier ministre sur la véracité des chiffres. Il a ajouté : « *Il est inexact de dire que nous avons subitement trouvé*

*750 millions d'euros supplémentaires et que nous nous sommes empressés de les dépenser pour boucler notre budget. Je rappelle que nous avons mis la moitié de cette somme en réserve. D'autre part, n'oublions pas non plus que le fédéral a dû encaisser aussi de mauvaises nouvelles, qui ont affecté son budget. Je pense aux 400 millions en matière de pensions, ou aux 161 millions de dividendes en moins de la Banque nationale. » ■*

**BERNARD DEMONTY**

## Régions Magnette : « Le fédéral, c'est le ministre des Colonies »

Dans ce bras de fer avec le fédéral, les trois Régions partagent au moins leur analyse sur un point : le gouvernement de Charles Michel n'est pas correct avec les entités fédérées quand il communique les chiffres et les équations qui permettront de procéder aux ajustements budgétaires.

En Wallonie, le discours est très sévère. Christophe Lacroix (PS), le ministre du Budget, avait déjà parlé de « *mauvais traitement, de condescendance et de mépris* ». Mercredi, à la sortie du comité de concertation, le ministre-président Paul Magnette (PS) a encore été plus loin dans le commentaire au picrate.

Au point de remettre en cause les travaux de cette instance qui réunit fédéral et entités fédérées : « *Il y a un problème de conception de ce comité de concertation qui est convoqué par le fédéral, au fédéral. En réalité, c'est leur comité de concertation. J'ai parfois l'impression que le ministre des Colonies reçoit les députés des Dom-Tom... Manifestement, la sixième réforme de l'Etat n'est pas encore intégrée au logiciel du gouvernement fédéral.* »

Le ton est monté lors de cette réunion cruciale. Mais sur le fond du dossier, ces 750 millions que le fédéral ne versera pas aux Régions, rien de neuf : « *Nous ne demandons évidemment pas une révision des mécanismes de la loi de financement que nous avons approuvée*, explique Paul Magnette. *Mais il y a huit jours, les chiffres permettaient d'envisager*

*un effort budgétaire complémentaire de 70 millions en Wallonie, et nous en sommes aujourd'hui à 350 millions. Ce flou, ce va-et-vient sans explications, ce n'est pas correct ! »*

En comité de concertation, le ministre des Finances a fourni quelques informations : « *Nous avons le début du raisonnement et sa conclusion, mais nous ne disposons pas des éléments qui permettent de faire le lien entre les deux.* » Ce jeudi, les experts des deux camps se retrouvent. Christophe Lacroix a déjà dit qu'il réclame « *une analyse ligne par ligne* ».

Avant de disposer d'un audit de l'effort qui leur est demandé, les Wallons refusent d'aller plus loin dans la réflexion : « *La trajectoire du retour à l'équilibre en 2018 a été tracée sur la base de la dotation du fédéral telle qu'elle nous avait été présentée à l'automne*, souligne Paul Magnette. *La donne risque de changer. Si cela se confirme, nous devons peut-être réagir. Mais d'abord, nous voulons avoir tous les éléments en main.* »

### La Flandre remet en cause la loi de financement

Les réactions ont été plus modérées côté flamand et bruxellois.

Au Nord, pour le ministre-président, Geert Bourgeois (N-VA), « *la correction tardive du montant de l'impôt des personnes physiques à verser aux Régions relève d'une gestion inappropriée de l'administration fédérale* ».

Selon Geert Bourgeois, l'administration fédérale se moque de la Flandre qui avait confectionné un budget prudent et s'était réservé un petit matelas. « *Il s'agit à présent de trouver des solutions. Avec les nouvelles règles comptables, l'équilibre du budget flammé est*

*présent sérieusement menacé en raison du manque de correction du fédéral.* »

Il a même trouvé un allié au fédéral, en la personne de Jan Jambon, vice-Premier N-VA. Il a rappelé que la N-VA a voté contre la loi de financement et ajouté : « *Nous avons toujours dit que la loi de financement était une mauvaise loi. On constate aujourd'hui qu'il y a effectivement des problèmes.* »

Réactions beaucoup plus modérées à Bruxelles. « *Nous attendons des précisions du fédéral si possible pour notre groupe de travail de ce jeudi, qui doit se pencher sur la question* », dit-on au cabinet du ministre-président, Rudy Vervoort (PS). Selon nos informations, la Région bruxelloise aurait effectué de nouveaux calculs. Au dernier pointage, elle devrait trouver 70 millions (et non 105). ■

**ÉRIC DEFFET**

**BERNARD DEMONTY**  
(avec V.La.)

## LSF L'incroyable partie de ping-pong entre le fédéral et la Wallonie

Comment sortir de la cacophonie sur les 750 millions ? La réponse, en fait, se trouve... dans la loi spéciale de financement (LSF). Laquelle prévoit, dans son article 59, comment établir la méthode de calcul des versements IPP aux Régions (en vertu de l'autonomie fiscale, elles ont droit à 25,99 % des recettes de l'impôt des personnes physiques), et leur adaptation se-

lon différents paramètres. « Elles doivent faire l'objet d'un arrêté royal délibéré en Conseil des ministres et pris après concertation avec les gouvernements des Régions. » Or, ledit arrêté n'a jamais été pris. « S'il l'avait été, on aurait pu éviter la situation actuelle, grâce à des concertations régulières », dénonce Catherine Fonck (CDH), qui plaide pour qu'on le ré-

digé au plus vite. Ce qui énerve les Régions, c'est précisément de ne pas voir clair sur la méthode de calcul qui a permis au SPF Finances de revoir à la baisse ses estimations – « une rencontre programmée ce jeudi devrait en principe apporter quelques précisions aux techniciens des entités fédérées ».

Quant à cet arrêté royal, il nous a valu une belle partie de ping-pong entre le fédéral et la Région wallonne. Résumé des points principaux. Namur : « Il n'y a jamais eu de concertation autour de ce texte. » Fédéral : « Bien sûr que si, le point était à l'ordre du jour du comité de concertation du 17 décembre. La Région wallonne n'a pas voulu en discuter, elle n'était pas prête. » Namur : « Faux, le fé-

déral est venu ce jour-là avec un texte d'une dizaine de lignes, recalé par l'Inspection des Finances et les trois Régions. » Fédéral : « Faux, nous avons réuni, le 11 décembre, un groupe de travail avec les experts de toutes les entités, pour proposer un texte. La Wallonie et Bruxelles l'ont refusé, il n'a donc pas pu être validé par le comité de concertation. » Namur : « C'est au

fédéral de faire une nouvelle proposition. Nous attendons, depuis décembre. » Fédéral : « La Wallonie et Bruxelles ont nié l'affaire. Et ont établi leurs budgets sur la base des chiffres IPP de septembre 2014, parce qu'ils leur étaient favorables de 117 millions. Ils n'ont pas utilisé le simulateur de la Banque nationale. » Match nul. ■

V. La.

## FDF Maingain : « Le gouvernement pousse le sud à l'exaspération. C'est le plan N-VA, et le MR suit »

ENTRETIEN **Maingain**  
Le président du FDF, Olivier Maingain, recadre les événements et la polémique, à 750 millions d'euros, autour de la mise en œuvre de la nouvelle loi de financement. Une thèse toute à charge de Charles Michel. Implacablement. Voici...

### Quid de cette super facture aux Régions ?

D'abord, pour ce qui concerne l'ajustement budgétaire globalement, je soutiens que le gouvernement a fait un exercice en trompe l'œil : il y aura des trous budgétaires, la Cour des comptes avait mis le doigt déjà sur l'insuffisance des crédits pour un certain nombre de services publics fédéraux. Nous y reviendrons. En fait, on a assisté à une grande opération de communication : après les propos désastreux, détestables et déstabilisateurs de Bart De Wever la semaine dernière, Charles Michel avait un besoin urgent de tenter

de reprendre la main. D'où cette opération de communication dare dare, cet ajustement budgétaire au pas de charge...

### Revenons à la facture aux Régions. Votre analyse ?

Précisons que la loi de financement est issue de la sixième réforme de l'Etat, et ceux qui s'en émeuvent aujourd'hui doivent quand même un peu se mordre les doigts d'avoir conclu ces accords

(NDLR : PS, MR, CDH, Ecolo, Groen, CD&V, SPA, VLD).

Nous avons dit d'emblée que les mécanismes allaient pénaliser les entités fédérées, singulièrement au sud du pays, alors que le nord a des marges de manœuvre.

Mais enfin, au-delà de cela, il est clair que le gouvernement Michel n'a pas joué la règle de la loyauté entre les entités, qu'il n'a pas fait le travail d'information, de vérification, de concertation et de validation des

chiffres de commun accord avec les Régions et Communautés. Le travail de négociation aussi.

Un gouvernement qui prend des chiffres bruts et réalise très rapidement, comme il l'a fait en deux jours dans le secret, son exercice budgétaire à lui, sans négociation avec les entités fédérées, est dans la logique du confédéralisme. Chacun chez soi ! C'est la logique N-VA – même s'il y a aujourd'hui des conséquences budgétaires au nord –, et le MR suit.

Au contraire, Charles Michel, soutient-on dans son gouvernement, ses vice-Premiers notamment, a repris les choses en main...

Il a fait un calcul à court terme, nécessaire à la cohésion de sa majorité, qui était durement secouée, mais pas celui d'un Premier ministre d'un Etat qui doit trouver ses marques à la suite de la sixième réforme de l'Etat. Il

*est responsable d'un déséquilibre institutionnel qui prendra de l'ampleur. Clairement, s'il avait joué la concertation avec les Régions, il n'aurait évidemment pas pu faire son effet d'annonce, son « coup », lundi matin, avec la conclusion des travaux budgétaires...*

**Reste qu'à propos des chiffres relatifs à l'application de la loi**

**de financement, Charles Michel compare cela à la pluie : elle tombe, elle est là, c'est un fait, voilà tout.**

*Il est le Monsieur météo de la N-VA ! Il annonce ce que la N-VA veut bien accepter. Plus sérieusement, avec de tels chiffres en main, voilà ce qu'il fallait dire : "Je me donne huit jours pour faire mon propre ajustement, je rencontre des responsables des Régions, on en parle..." Mais non : après la semaine catastrophique, il a voulu montrer qu'il reprenait la main, et il l'a fait au mépris d'un fonctionnement correct de l'Etat. Charles Michel*

*a réglé un problème interne à sa coalition au détriment de la sauvegarde des institutions. Plus fondamentalement, retenez ceci : le calcul secret de la N-VA est de pousser les francophones à une forme d'exaspération qui sera telle qu'à un moment donné ceux-ci – toujours selon ce calcul – diront qu'ils sont, eux, demandeurs d'autonomie, de séparation, en tout cas qu'ils ne peuvent plus se reconnaître dans ce type de fonctionnement. C'est en cela que le MR prend une lourde responsabilité : il suit, il sert les objectifs de la N-VA de manière cynique. Le MR devrait se souvenir qu'il n'est pas que l'allié de la N-VA, qu'il a aussi des obligations dans sa Communauté !*

**A propos d'« exaspération », certains au sud du pays, Paul Magnette certainement, soutiennent qu'à travers une série de décisions ces derniers temps, le fédéral « nuit aux intérêts de la Wallonie »... Info ou intox ? Prenez le choix idéologique de ce**

*gouvernement fédéral, hostile à la fonction publique, au service public, au rôle de l'Etat : cela a des conséquences marquées au sud. En effet, pour son redéploiement économique, la Région wallonne a besoin encore du soutien du service public, et elle ressort donc exsangue de certaines décisions fédérales, c'est incontestable. ■*

**Propos recueillis par  
DAVID COPPI**

**« Le MR doit se souvenir qu'il n'est pas que l'allié de la N-VA, mais qu'il a des obligations dans sa communauté ! »**